

# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES MOULINS de l'Eure et de la Seine Maritime

Association pour l'étude, la conservation et la restitution du Patrimoine hydraulique et éolien  
déclarée le 13 Juin 1984 à la Sous Préfecture de BERNAY sous le n° 2017

*Siège social : Moulin Saint  
Amand  
2 rue du Tour  
76000 ROUEN*

<http://moulinsnormandspicards.org>

## Compte rendu d'Assemblée Générale 2019 le 31/12/2019 à Fécamp

Nombre de membres présents : 62  
Nombre de membres représentés : 16  
Total d'adhérents payants à jour de leur cotisation : 104  
Le quorum de membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

### Ordre du jour :

- 1- Approbation des Procès-Verbaux de l'AGO 2018 et de l'AGE 2018,
- 2- Présentation et adoption du Règlement Intérieur,
- 3- Situation morale de l'association
- 4- Rapport sur la gestion du Conseil,
- 5- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018, et du budget 2019
- 6- Fixation du taux de cotisation 2020,
- 7- Questions diverses, échange,
- 8- Renouvellement des membres du Conseil,
- 9- Fin de l'Assemblée Générale.

La séance a débuté à 9h30

Le président après avoir, au nom de l'ensemble des adhérents, souhaité la bienvenue dans notre association aux nouveaux adhérents précise que :

l'Association aujourd'hui, c'est une équipe avec un Bureau et un Conseil d'Administration soudés qui a su s'imposer durant ces 2 dernières années les plans du Patrimoine, environnemental et légal.

La méthode est la suivante : une écoute attentive sur chaque dossier accompagné de la volonté de trouver les relais nécessaires à l'aboutissement d'une demande. Une synthèse des idées proposées est ensuite faite.

Pour cela nous devons créer nos outils, et nous devons continuer à rassembler les compétences, indispensables pour les projets 2019 que le CA souhaite vous soumettre.

Le président précise qu'à l'issue de cette Assemblée Générale nous aurons le plaisir d'accueillir et de dialoguer avec nos invités :

1°- Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback : maire et présidente Fécamp Caux Littoral Agglomération.

2°- Mme Stéphanie Kerbarh, députée LREM de la 9ème circonscription de Seine-Maritime.

qui avec M. De Jenlis remettront le Trophée 2018 de la Journée des Moulins Normands-Picards.

L'après-midi nous serons accueillis par M. Lethullier au sein de son ancien moulin de minoterie de Fécamp, situé sur la rivière de Fécamp (3 rue queue-de-renard).

La visite des lieux nous permettra de découvrir ce moulin, construit en 1912, qui fut exploité jusqu'en 2007 pour la fabrication de farine. Sur les quatre étages du bâtiment, nous découvrirons les différentes étapes de production qui permettent la transformation du grain de blé : nettoyage, mouture, broyage, claquage et enfin convertissage. La plupart des machines et des outils de travail sont encore exposés et permettent de mieux comprendre le processus.

La force hydraulique produit toujours de l'électricité.

Et nous pourrons également contempler la maquette préparée par M. Roland PAUMELLE mettant en scène le moulin régulateur de la rivière.

### **1- Approbation des Procès-Verbaux de l'AGO 2018 et de l'AGE 2018 :**

Le président après s'être assuré que l'assemblée avait pris connaissance des 2 procès-verbaux et qu'il n'y avait pas de remarque, demande de précision, ou de rectification, passe au vote des résolutions suivantes :



**Vote Résolution 1:** Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018, approuve-t-elle le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 ?

**Oui : 78 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée**

**Vote Résolution 2:** Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2018

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2018, approuve-t-elle le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2018 ?

**Oui : 78 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée**

## **2- Présentation et adoption du Règlement Intérieur :**

Le président présente le projet de règlement intérieur et précise que ce travail du conseil d'administration a été validé par Me Petit (avocate inscrite au barreau de Rouen). Il répond à plusieurs points :

- 1°- Précisions sur le fonctionnement de notre Association
- 2°- Intégrer notre Garderie
- 3°- Intégrer le Trophée de la Journée des Moulins Normands-Picards

**Vote Résolution 3:** Adoption du Règlement Intérieur

L'Assemblée générale, après pris connaissance du projet de Règlement Intérieur, adopte-t-elle le Règlement Intérieur ?

**Oui : 78 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée**

## **3- Rapport d'activités 2018 :**

Présenté par François BERTIN Secrétaire Général

Le Secrétaire décline l'ensemble des activités de notre association sur l'année 2018/2019 :

Depuis la dernière assemblée générale, organisée à Vimoutiers, vos incitations, le soutien que vous nous accordez, l'implication de tout notre bureau, nous avons mené différentes actions, qui ont ponctuées notre année.

1 – Une Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue le 09 juin 2018 au Moulin de la Mécanique à Saint-Germain-sur-Bresle. Nous avons intégré une partie de la région Picardie au sein de l'association.

Notre association est devenue ADSMNP et ses statuts ont été modifiés afin de répondre aux défis qui se présentent à nous dans notre mission.

Nous remercions la trentaine d'adhérents qui se sont déplacés, l'accueil de la propriétaire, Madame Wallon et du goûter qu'elle avait organisé.

Pendant cette AGE, Monsieur Legué, propriétaire du Moulin de Frémontiers, département de la Somme, nous a exposé ses problèmes face à l'Administration.

2 – Nous avons organisé 5 Conseils d'administration :

- 20 avril 2018 : Barneville-sur-Seine (chez Nicole et Régis Hélène)
  - Préparation de l'AGE et la modification des statuts
  - Journée des Moulins 2018
  - Création du Trophée et de son règlement
  - Reportage sur notre Association et ses moulins par LCN
- 31 août 2018 : Hauville (Mairie)
  - Invités : M. Quesney (Maire d'Hauville), M. Alain JOUBERT remplacé par M. Bernard Christophe, vice-président de la Com-Com Roumois Seine, vice-président de Terres Vivantes, adjoint au maire de St Ouen de Thouberville, ancien conseiller général de l'Eure, M. Jean-Luc DEZELLUS (fils de notre Président fondateur), M. Etienne de JENLIS (membre picard du jury JdM)
  - Point sur l'Association du Moulin d'Hauville et perspective par Mr Dezellus fils.
  - Bilan journée des moulins et fête médiévale.
  - Dépôt du dossier pour l'agrément de protection environnementale
  - La formation des Gardes-Pêche particuliers
- 30 octobre 2018 : Quincampoix (restaurant Rest'authentique)

- Triple assignation au TGI de Rouen à la requête d'un couple qui conteste son exclusion. 86000 € sont ainsi demandés au titre d'une exclusion abusive, réparation préjudice morale, pris à titre personnel à Didier Fillatre (en tant que Président de l'Association et personne physique) et à L'Association.
- Désignation de François Bertin pour représenter l'association et rencontrer l'avocat qui nous défendra et solliciter l'aide juridictionnelle.
- 24 novembre 2018 : La Hallotière
  - Invité Madame Bapaume, qui nous a exposé le dossier concernant son moulin au Hanouard (76) sur la Durdent. Principalement la remise en état des vannages, maintenir le droit d'eau face une administration toujours hostile.
  - Adhésion au GIP sur le développement durable et la biodiversité.
  - Les contrats d'auteurs
  - Notre contribution au SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et du travail remarquable fait par Riwan Dugué sur le potentiel hydraulique en Normandie en vue de cette contribution.
  - Relation avec l'association Bas Normande et désignation de François Bertin pour leur apporter notre soutien.
  - Travail préparatoire de cette Assemblée.
- 23 février 2019 : Oherville
  - La formation de Gardes Pêche particuliers et de leur commissionnement.
  - Les baux pour les gardereries surveillées par les Gardes-pêche et par cet intermédiaire renforcer notre engagement pour la biodiversité.
  - Reprise du site et La roue Tifine à Maromme avec AMHI
  - Défendre l'hydroélectricité par notre engagement au SRADDET`
  - La demande de recours gracieux pour le refus de l'agrément de notre association au titre de la Protection Environnementale.

### 3 – La traditionnelle Journée des Moulins le 17 Juin 2018 et la création de son Trophée.

- Ce sont 24 moulins qui ont été ouverts et nous remercions encore l'implication de leurs propriétaires.
- La Chaine Normande (TV régionale) dans son émission Ça vaut le détour avait relayé notre manifestation.
- Ce sont plus de 3600 visiteurs recensés qui sont venus visiter nos moulins normands picards.
- Chacun des moulins ouvert participait au trophée.

### 4 – Fête Médiévale à Hauville le 05 août 2018 , stand de l'association.

Comme vous le savez, notre association est liée depuis sa création au Moulin de Pierre à Hauville. Des relations étroites et amicales perdurent avec son association et nous avons un stand pour promouvoir nos actions à cette manifestation.

### 5 – Les journées du patrimoine, stand de l'association à Aumale, au Moulin du Roy.

- De nombreux moulins ouvrent à cette occasion.
- L'ADSMNP apportait une nouvelle fois son soutien à Mr Lambotte pour l'ouverture, à Aumale, du Moulin du Roy. L'association a participé à la logistique, l'accueil, l'animation.
- Nous y avons un stand pour promouvoir l'association et nous avons eu plusieurs adhésions ce jour là.

### 6 – Participation à la conférence de M. Patrick SOREL sur son invitation et celle de Mouv'en Risle, à la médiatèque de Brionne, le 06 octobre 2018 :

- La conférence portait sur les moulins de la Risle et de la Charentonne suivi d'un atelier sur les recherches à mener en archives concernant l'histoire de nos moulins.
- Les ouvrages de Monsieur Sorel étaient en vente ce jour-là.
- Par la suite, l'ADSMNP a fait une conférence sur la problématique Moulin / Rivière / GEMAPI dont les possibilités de financement pour la remise en état de vos vannages, éviter les très et trop couteuses passes à poissons, le Droit d'Eau, la production d'électricité
- Une cinquantaine de personne était présente à ces conférences.

7 – Première présentation de la Maquette de Roland Paumelle au téléthon, les 7 et 8 décembre 2018 à Beuzeville-la-Grenier. Téléthon organisé autour de la thématique des 4 éléments (La terre, l'eau, l'air et le feu). Les organisateurs ont demandé sollicité Roland Paumelle au sujet de l'eau. Il a alors eu l'idée de créer une maquette interactive de présentation de la rivière. Maquette visible cet après-midi.

### 8 – Délibération pour Le Trophée 2018

- Le jury s'est réuni le 16 mars dernier pour délibérer
- Le jury était présidé par M. Alain JOUBERT (*Vice-président du Parc Naturel régional des boucles de la Seine normande et Président de de l'association Terres Vivantes en Normandie, Membre fondateur de notre Association*)
- assisté de :
  - M. Etienne DE JENLIS
  - M. Patrick LEFEBVRE, *Président de l'association Dans les pas de Jeanne d'Arc.*

Le palmarès est le suivant :

Le Moulin Amour à St Ouen du Pontcheuil, est le gagnant de notre Trophée 2018 de la Journée des Moulins Normands-Picards,

Le Moulin Sainte Catherine à Oherville, est en seconde position,

Le Moulin d'Andé, est en 3e position.

En parallèles de ces temps forts, notre association, avec l'action de chacun, c'est aussi :

### **NOUS FAIRE CONNAÎTRE PAR**

La rencontre des élus.

Des réunions avec les Bassins versants dont celui de la Durdent.

Notre participation à des manifestations (Débats, conférences ou portes-ouvertes), dont les thématiques nous concernent.

Des publications ponctuelles sur notre page facebook.

Des informations utiles sur notre site internet qui a été remodelé l'an dernier et une liste de nos différents moulins.

### **ALERTER ET MOBILISER LES PROPRIETAIRES DE MOULINS**

Assistance aux adhérents ayant reçu un réponse défavorable des DDT et DDTM sur l'application de l'article L214-18-1.

Vous inciter à être toujours plus nombreux à participer aux manifestations publiques sur la problématique de l'eau, ce qui renforce notre crédibilité et notre visibilité pour nos actions.

L'ouverture des Moulins à l'occasion de manifestations diverses

Vous aussi, vous pouvez publier sur la page Facebook de notre association.

### **REGROUPER LES PROPRIETAIRES DE MOULINS ET LES SYMPATISANTS**

Nos assemblées générales en sont le meilleur exemple.

Notre association à ce jour compte :

- 207 adhérents dont 104 adhérents actifs (chiffre consolidé à ce jour)
- Et nous remercions les 20 nouveaux adhérents
- Et ceux qui nous ont rejoint de nouveau, après s'être éloignés.

Pas besoin d'avoir un moulin, alors vous aussi vous pouvez expliquer notre engagement et faire que plus de personnes nous rejoignent dans nos actions.

### **DEFENDRE NOS MOULINS**

Aides aux adhérents pour :

- Nous proposons des exemples de courriers types sur l'application de l'article L214-18-1 du code de l'environnement.
- Le cabinet de Maître Corinne Lepage (ex-Ministre), nous a préparé les courriers de réponses à faire suite aux deniers refus des DDT.

Participation :

- Collectif de la Défense des rivières normandes
- Aux conseils d'administration de notre Fédération
- Aux réunions organisées par d'autres associations

Moulins fondés en titre :

- Aide et conseils pour faire des recherches aux archives afin d'apporter un maximum de documentation pour faire valoir vos droits. Nous vous rappelons l'importance d'établir la carte grise de votre moulin

### **PRODIGUER DES CONSEILS TECHNIQUES**

Les membres de notre Conseil d'Administration par leurs compétences multiples apportent des réponses personnalisées.

Nous avons aidé ces derniers temps :

- L'écomusée Saint Martin de Cany-Barville,
- La Minoterie Bapaume,
- Le site Rosabeille de Menneval,
- La roue du moulin de Longueville-sur-Scie,
- La roue Tifine (avec l'AMHI), ...

## **APPORTER UNE ASSISTANCE JURIDIQUE ADAPTEE ET SIGNATURE DE CONVENTIONS**

Nous souhaitons la mise en place d'un fond pour aider certains dossiers lors de saisies par la justice.

Nous avons apporté notre assistance par la signature de conventions avec :

- Moulin Sainte-Catherine à Oherville (Monsieur Paumelle)
- Ecomusée Saint Martin

La préparation des conventions de droits d'auteurs

- Travail de Monsieur Sorel
- Ouvrage sur la Minoterie du Roy, à Aumale
- Les aquarelles pour nos ouvrages par Monsieur Mascart
- Les ayants droits de Monsieur Delsalle

## **POUR ASSUMER NOTRE ROLE DE REPRESENTATION**

Auprès

- de notre Fédération FFAM
- des Associations « amies », entre autres : VPH, AMHI, ADM61...

Nous sommes également

- Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (DRAC de Normandie)
- Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de la Biodiversité & du Développement Durable
  - Membre du collectif « Défense des Rivières Normandes »

Notre contribution commune au *SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)* de la Région Normandie

avec *ADM61, VPH, ARF, FFAM, FDMF, EAF.*

- Des élus et des institutions pour faire valoir vos droits.

## **4- Perspectives 2020**

Présentées par Didier FILLÂTRE président

### **a- Patrimoine :**

Organiser de la Journée des Moulins Normands-Picards 2019, et son Trophée

Participer aux Journées du Patrimoine,

Poursuivre le travail pour Editer les livres :

- Avec une couverture réalisée par M. Francis MASCART
- Recueil de photographies de moulins normands depuis ces 20 dernières années par M. Gérard LOUVET (ancien administrateur)
- Histoire de deux moulins de Rouen par M. Lucien-René DELSALLE
- Second tome des Moulins de la Haute Vallée de la Bresle
- Histoire de la Minoterie Lambotte à Aumale par Mme Raphael Ternois
- Recueil de cartes postales anciennes de moulins normands. Avec obtention des droits d'auteur, la recherche de financements (participatif, subventions) et ouverture à la souscription.
- M. Sorel compte-rendu de ses conférences de Rouen (2018) et Brionne (2019)

### **b- Energie :**

Défendre l'hydroélectricité au sein du SRADDET

Reprendre le site de la Roue Tifine à Maromme conjointement avec l'AMHI

### **c- Biodiversité :**

Mise en place et extension de notre Garderie

Recherche de baux de droit de pêche sur notre territoire

Définition et mise en place de notre stratégie pour défendre la biodiversité de nos rivières

Recherche de subventions pour mettre en pratique notre politique

Inventaire des zones humides en relation avec les moulins et mise en place d'une stratégie pour les sauvegarder

Participation à l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

Recherche d'un partenariat pour organiser des chantiers liés à préservation et la défense de l'environnement

Vérification de l'application dans notre Garderie de l'Article L432-1 du code de l'environnement ("Tout propriétaire d'un droit de pêche, ou son ayant cause, est tenu de participer à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques. A cet effet, il ne doit pas leur porter atteinte et, le cas échéant, il doit effectuer les travaux d'entretien, sur les berges et dans le lit du cours d'eau, nécessaires au maintien de la vie aquatique.)

#### **d- Communication :**

Développer nos relations avec les élus, bassins versants, l'Agence de l'Eau  
Reportage-TV avec La Chaîne Normande sur les thèmes patrimoine / énergie / biodiversité pour sensibiliser le public,  
Mise à jour de notre flyer et des éléments marketing

#### **e- Juridique :**

Création d'un fond d'assistance juridique  
Poursuite du recours au tribunal administratif pour l'obtention de notre agrément Protection environnementale  
Faire respecter l'application du L214-18.1 du code de l'environnement

#### **En conclusion, les leviers de notre réussite :**

L'implication actuelle de notre Conseil d'Administration permet d'envisager d'étendre nos actions.  
L'affirmation de nos valeurs facilitera la recherche de nouveaux partenaires.

#### ***Vote Résolution 4:*** Approbation du rapport de gestion du Conseil

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport d'activité 2018, et pris connaissance des perspectives 2019, approuve la gestion du bureau et lui donne décharge de l'exécution de son mandat ?

**Oui : 78 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée**

### **5- Présentation des comptes de l'exercice 2018**

Présenté par le président en l'absence excusée d'Anne-Sophie FILLÂTRE trésorière

Le président commente le document « ADSMNP – Rapport Financier 2018 » annexé au présent compte rendu.

Pour mémoire, le report du solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est de 5438,06 euros

Le total des dépenses de l'exercice est de 17818,83 euros

Le total des recettes de l'exercice est de 17819,18 euros

Le résultat de l'exercice est de 0,35 euros

### **Prévisionnel 2019**

Présenté par le président en l'absence excusée d'Anne-Sophie FILLÂTRE trésorière

Le président commente le document « ADSMNP – Rapport Financier 2018 » annexé au présent compte rendu.

Financement de nos actions par : Nouvelles ventes, Subventions et Partenariats.

#### ***Vote Résolution 5:*** Approbation des comptes de l'exercice 2018

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la trésorière, et pris connaissance du rapport financier de l'association, arrêté au 31 décembre 2018, approuve-t-elle le budget 2018 et le prévisionnel 2019 tels qu'ils lui sont présentés et se soldant par un excédent de 0,35 €, et décide-t-elle de l'affecter en report à nouveau ?

Donne-t-elle quitus au bureau de sa gestion pour l'exercice 2018 et lui donne-t-elle décharge de l'exécution de son mandat ?

**Oui : 78 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée**

## **6- Fixation du taux de cotisation 2020**

**Vote Résolution 6:** Taux de cotisation 2020.

L'Assemblée générale fixe-t-elle les taux de cotisation 2020 comme suit :

Membre adhérent pour 1 personne : inchangé,

Membre bienfaiteur : à partir de 50 euros,

Personnes morales, mairies, associations : inchangé

**Oui : 78 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée**

## **7- Renouvellement des membres du Conseil**

Le Président présente la liste des candidats au poste d'administrateur :

M. François BERTIN, M. Richard CHARLES, M. Jean CHOQUART, M. Bernard DOSIERE, M. Riwan DUGUE, Mme Anne-Sophie FILLÂTRE , M. Didier FILLÂTRE, Mme Nicole HELENE, M. Sébastien LECHEVALLIER, Mme Annick MOIGNET, M. Francis MASCART, Mme Yvette MASCART, M. Roland PAUMELLE, Mme Christèle SENEZ, Mme Josette SIMON.

Avant de passer au vote à bulletin secret, M. Jean CHOQUART retire sa candidature.

Le dépouillement des bulletins donne le résultat suivant annoncé par le président :

M. François BERTIN - Oui : 78 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

François BERTIN est élu administrateur.

M. Richard CHARLES - Oui : 77 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Richard CHARLES est élu administrateur.

M. Bernard DOSIÈRE - Oui : 78 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Bernard DOSIÈRE est élu administrateur.

M. Riwan DUGUÉ - Oui : 77 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Riwan DUGUÉ est élu administrateur.

Mme Anne-Sophie FILLÂTRE - Oui : 77 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Anne-Sophie FILLÂTRE est élue administratrice.

M. Didier FILLÂTRE - Oui : 78 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Didier FILLÂTRE est élu administrateur.

Mme Nicole HELENE - Oui : 77 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Nicole HELENE est élue administratrice.

M. Sébastien LECHEVALLIER - Oui : 78 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Sébastien LECHEVALLIER est élu administrateur.

Mme Annick MOIGNET - Oui : 77 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Annick MOIGNET est élue administratrice.

M. Francis MASCART - Oui : 78 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Francis MASCART est élu administrateur.

Mme Yvette MASCART - Oui : 77 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Yvette MASCART est élue administratrice.

M. Roland PAUMELLE - Oui : 78 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Roland PAUMELLE est élu administrateur.

Mme Christèle SENEZ - Oui : 63 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Christèle SENEZ est élue administratrice.

Mme Josette SIMON - Oui : 78 / Non : 0 / Abstentions : 0 / Nul : 0

Josette SIMON est élue administratrice.

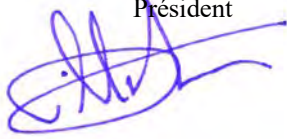
Le conseil d'administration se compose donc à ce jour de :

M. François BERTIN, M. Richard CHARLES, M. Bernard DOSIERE, M. Riwan DUGUE, Mme Anne-Sophie FILLÂTRE ,  
M. Didier FILLÂTRE, Mme Nicole HELENE, M. Sébastien LECHEVALLIER, Mme Annick MOIGNET, M. Francis  
MASCART, Mme Yvette MASCART, M. Roland PAUMELLE, Mme Christèle SENEZ, Mme Josette SIMON.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question supplémentaire, la séance est levée à 11h30 et l'assemblée générale  
accueille ses invités.

Didier FILLÂTRE

Président



François BERTIN

Secrétaire Général



## ADSMNP - Rapport Financier 2018 (en euros)

N° Cpte	Dépenses	Prévisionnel 2018	Budget 2018	Prévisionnel 2019	N° Cpte	Recettes	Prévisionnel 2018	Budget 2018	Prévisionnel 2019
60	<b>ACHATS</b>				37	<b>STOCKS DE MARCHANDISES</b>			
603	Variation des stocks	0	0			clé USB	750	400	200
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	700	0	700		Huile	0	0	0
6064	Fournitures administratives	300,00	157,46	300,00		Publication	60	0	60
6070	Achat librairie	50,00	0,00	50,00	397	Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises	0	0	0
6088	Reversement FFAM Abonnements MDF	1 200,00	858,00	1 200,00	70	<b>VENTES - PRESTATIONS DE SERVICES</b>			
61/62	<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>				706	Repas de l'assemblée générale	2 000,00	1 700,00	2 000,00
6130	Hébergement site internet	70,00	35,88	70,00	706	Conférences	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques association	276,20	276,20	280,00	707	Ventes d'ouvrages et divers	2 100,00	548,00	2 100,00
6181	Documentation générale	50,00	0,00	0,00	7088	Abonnements Moulins de France	1 200,00	902,00	1 200,00
	<i>ouvrages - cartes postales ...</i>				75	<b>AUTRES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>			
	<i>abonnements journaux et revues</i>	0,00	0,00	0,00	7518	Autres droits et valeur similaires (amendes GPP)		0,00	50,00
6185	Assemblée générale - repas et lots tombola	2 000,00	2 041,58	2 000,00	7560	Cotisations des adhérents			
621	Personnel extérieur à l'association (formateur GP)		0,00	2 000,00		Adhésions 2018	4 000,00	2 900,00	4 000,00
6226	Honoraires		780,00	10 000,00		Adhésions 2019 (P.C.A. 2018)			
6233	Journée des moulins - manifestations diverses	3 200,00	3 845,31	3 200,00	7585	Tombola de l'assemblée générale	300,00	235,50	300,00
6237	Publications	2 650,00	0,00	2 000,00	76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
6238	Divers. (pourboires, dons courants...)	200,00	125,90	200,00	768	Intérêts du livret A	10,00	27,85	10,00
6251	Frais de mission - déplacements				77	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
	<i>Frais de déplacements divers</i>	100,00	137,90	100,00	7713	Dons divers - subventions	4 000,00	4 183,83	15 000,00
6260	Déplacement administrateurs	6 200,00	6 922,00	6 500,00	7714	Dons administrateurs - frais de déplacement	6 200,00	6 922,00	6 500,00
6270	Frais postaux et télécommunications	600,00	809,60	600,00		<b>TOTAL DES RECETTES (en euros)</b>	20 620,00	17 819,18	31 420,00
6281	Cotisations (liées à l'activité économique) (banque)	35,00	43,00	35,00					
65	<b>REDEVANCES</b>								
6518	Autres droits et valeurs similaires (Droits auteurs)	0,00	0,00	300,00					
6586	Cotisations (liées à la vie statutaire)		31,00				0,35		
	<i>Adhésion autres associations diverses</i>	530,00	287,00	530,00					
	<i>Adhésion FFAM</i>	1 424,00	1 424,00	912,00				31.12.17	.31/12/18
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>								
756	<b>Cotisations (constatée d'avance)</b>								
	<i>Reversement revue MDF</i>		44,00	0,00					
	<i>Adhésions 2019 encassées en 2018</i>		0,00						
	<b>TOTAL DES DEPENSES (en euros)</b>	19 585,20	17 818,83	30 977,00				5 438,06	5 482,41
						<b>TRESORERIE</b>			
						512 - COMPTE COURANT		949,15	92,51
						5121 - LIVRET A		4230,91	2999,9
						531 - CAISSE		258	2390